



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

### LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 11/07/2023

#### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation : 04/07/2023
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication : 05/07/2023
Quorum applicable : 7	

Le **11 juillet 2023** à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

#### **Présents (12) :**

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, MM. Michel GENETTAZ, Laurent DESBRINI et Pascal VALENTIN titulaires.

CHAMPAGNY : MM. Denis TATOUD et Xavier BRONNER, titulaires.

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Fabienne ASTIER et MM. Jean-Luc BOCH, Daniel-Jean VENIAT, Christian VIBERT, Pierre OUGIER, Romain ROCHET titulaires.

#### **Egalement présent (1) :**

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Nathalie BENOIT suppléante.

#### **Excusés (5) :** Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.

MM. Xavier URBAIN, suppléant d'Aime-la-Plagne, René RUFFIER-LANCHE, titulaire de Champagny, Olivier CHENU, suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

**Secrétaire de séance** : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ ***Ouverture de la séance plénière à 18h22.***

⇒ ***M. le Président constate que le quorum est atteint.***

## ORDRE DU JOUR

**Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :**  
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

**Relevé de décision** : néant.

**Délibération n° 2023-044** : administration générale : convention entre le SIGP et le CDG73 pour l'adhésion à la mission de référent déontologue pour les élus du SIGP : unanimité.

**Délibération n° 2023-045** : domaine skiable : tarifs publics des remontées mécaniques pour l'été 2023 : complément : unanimité.

**Délibération n° 2023-046** : domaine skiable : convention de partenariat entre la SAP et l'OTGP, en présence du SIGP, pour l'été 2023 : unanimité.

**Délibération n° 2023-047** : domaine skiable : rapport du délégataire SAP, pour l'exercice comptable 2021-2022 : unanimité.

**Délibération n° 2023-048** : domaine skiable : désignation d'un remplaçant (membre suppléant) au Comité de suivi du Vanoise Express : unanimité.

⇒ **Fin de séance à 18h56**

Fait à La Plagne Tarentaise, le 11 juillet 2023.

Le Secrétaire de séance,  
Christian VIBERT

Le Président,  
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
B.P. 82  
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

17 JUIL. 2023

⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).

⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).